



Ville de Cerny
Essonne
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 NOVEMBRE 2025

Date de convocation : 7 novembre 2025	Nombre de conseillers en exercice :	23
Date d'affichage : 7 novembre 2025	Nombre de conseillers présents :	15
	Nombre de conseillers votants :	18

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 13 novembre 2025, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Rémi HEUDE, 1^{er} adjoint, à la suite de la convocation adressée le 7 novembre 2025.

Étaient présents : M. HEUDE, Mme MITTELETTE-ROUSSI, M. PRAT, Mme BARBERI, M. LACOMME, Mme MAUGÈRE, MM. MIKOLAJCZAK, CARNOT, Mmes EYHERABIDE, TRIMBOUR, MM. FILLATRE, VUITRY, Mme VUITRY, MM. PIERROT, JACQUET

M. Thomas FILLATRE est arrivé à 19h08 durant la lecture de la décision n° 21-2025-1.1

Mme Alexandra EYHERABIDE est arrivée à 19h13 durant la lecture de la décision n°23-2025-9.1

Ont donné pouvoir : Mme CHAMBARET à Rémi HEUDE
M Patrick VELAY à Alain PRAT
Mme Chrystelle LEPAGE à Stéphanie MITTELETTE-ROUSSI

Absents excusés : Mmes Laurie FILLATRE, Chrystelle LEPAGE, Laetitia LAUTRU, MM. Erwan MERLET, Bruno DUBOIS, Mme Marine DENOYER

A été désignée Secrétaire de séance : Mme Nadine-Fançaise MAUGERE

N° 2025 / VIII / 8 – 9.1 SIARCE :
Rapport d'activité 2024 relatif aux eaux pluviales

VU le Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération n° 2019 / IV / 12 – 5.7 du Conseil municipal du 3 juillet 2019 décidant de l'adhésion de la commune de Cerny au Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du cycle de l'eau (SIARCE), au titre de la compétence « Eaux pluviales urbaines »,
VU l'arrêté inter-préfectoral n° 2021-PREF-DRCL-609 du 25 août 2021, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Essonne le 26 août 2021, portant adhésion de la commune de Cerny au SIARCE au titre de la compétence « eaux pluviales urbaines »,
VU le rapport d'activité du SIARCE 2024, notamment sa partie relative aux eaux pluviales urbaines,
L'exposé ayant été entendu,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

PREND ACTE du rapport d'activité 2024 du Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau (SIARCE), notamment sa partie relative aux eaux pluviales urbaines.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents.

Marie-Claire CHAMBARET,
Maire de Cerny

